

L'ACTU À LA LOUP'

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



N°127
JUIN
2024



40 ans du tennis



50 ans du foot



Carnaval



Matinée citoyenne

 www.louplande.fr



Commune de Louplande

RETOUR EN IMAGES



Fête du jeu



Loto FCPE



Tracteurs illuminés



2

Noël FCPE



Théâtre Attire D'L

Chères Louplandaises, Chers Louplandais,

Tout d'abord, les travaux de rénovation énergétique et thermique du groupe scolaire école Mozart, se sont terminés le 21 mai dernier avec plus d'un mois d'avance.

Je tiens tout particulièrement à remercier notre équipe enseignante et nos agents des activités périscolaires pour leur compréhension, les parents d'élèves, les bénévoles de la bibliothèque, les agents et les collègues du conseil municipal pour leur aide précieuse lors des déménagements nécessaires à la réalisation des travaux qui ont duré près de 8 mois. En effet, réaliser un tel chantier en site occupé a nécessité beaucoup d'attention au niveau sécurité, réactivité et écoute.



Comme vous avez pu le constater, les travaux sur l'église sont pratiquement terminés. Ils auront duré 20 mois. Nous pouvons être fiers de cette rénovation pour le rendu esthétique et la qualité des travaux exécutés.

Maintenant que ces 2 projets importants sont terminés, nous allons démarrer notre réflexion concernant la rénovation et l'extension de la salle du temps libre, accompagné par une assistance à maîtrise d'ouvrage, le Cabinet AMENAO (Sarthe) pour l'étude de faisabilité au plan technique, fonctionnalité et financier. Soucieux de bien définir les besoins et les usages de cette salle rénovée, nous avons organisé 3 rencontres d'écoute et d'échange avec 3 collectifs : les associations, les riverains, l'école et activités périscolaires. Les premiers résultats de cette étude avec les différents scénarii seront communiqués en septembre/octobre.

Au cours du 1er trimestre 2024, votre conseil municipal a préparé le budget 2024 avec une rigueur absolue sur l'évolution des dépenses de fonctionnement. En effet, malgré le niveau de subvention conséquent que nous avons pu obtenir concernant la rénovation extérieure de l'église (64 %) et la rénovation thermique et énergétique de l'école (75 à 80 %), la commune doit financer le reste à charge par emprunt qui va augmenter le montant des annuités de remboursements des années à venir.

Une bonne nouvelle : l'acte de vente du fonds épicerie-bar sera signé à la mi-juillet entre M. CHAUDET et M. Mme ROISSE, futurs gérants de ce commerce "multiservices". Nous espérons une réouverture fin août début septembre.

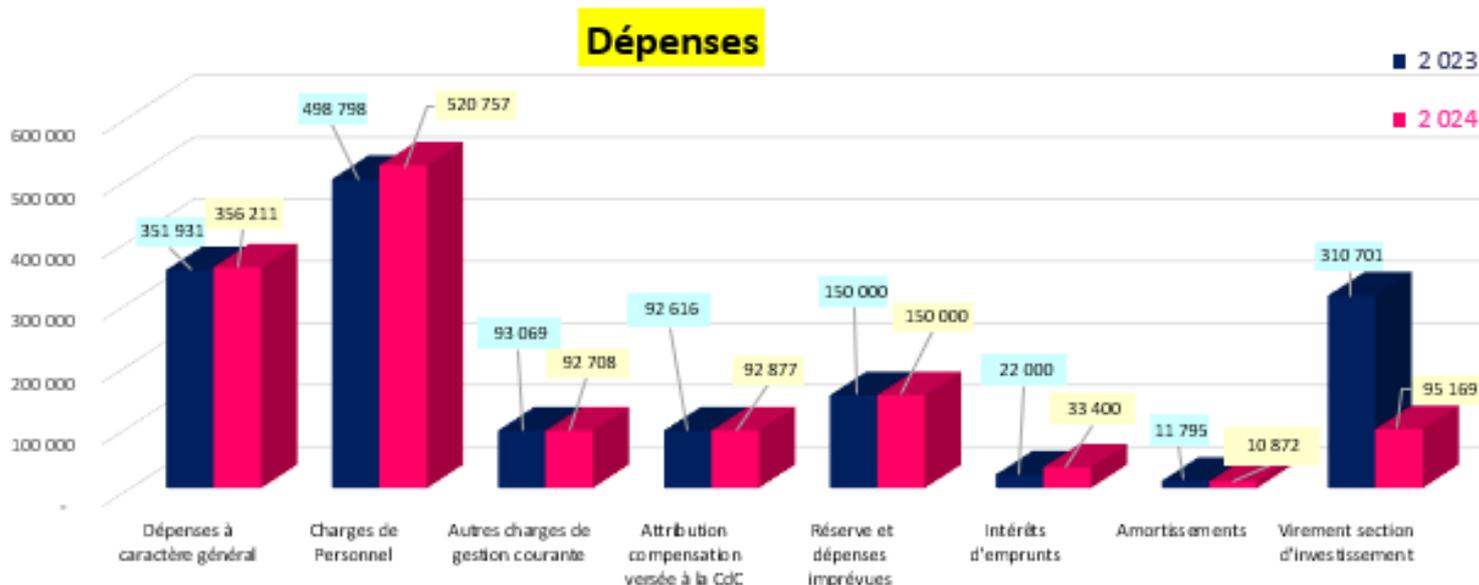
Nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux restaurateurs : Vincent LEVEAU et Pascal GAUDIN. Nous leur souhaitons tous nos vœux de réussite.

Enfin, à l'aube de cette période estivale, le conseil municipal et moi-même, nous vous souhaitons à toutes et à tous de bonnes vacances estivales.

FINANCES COMMUNALES

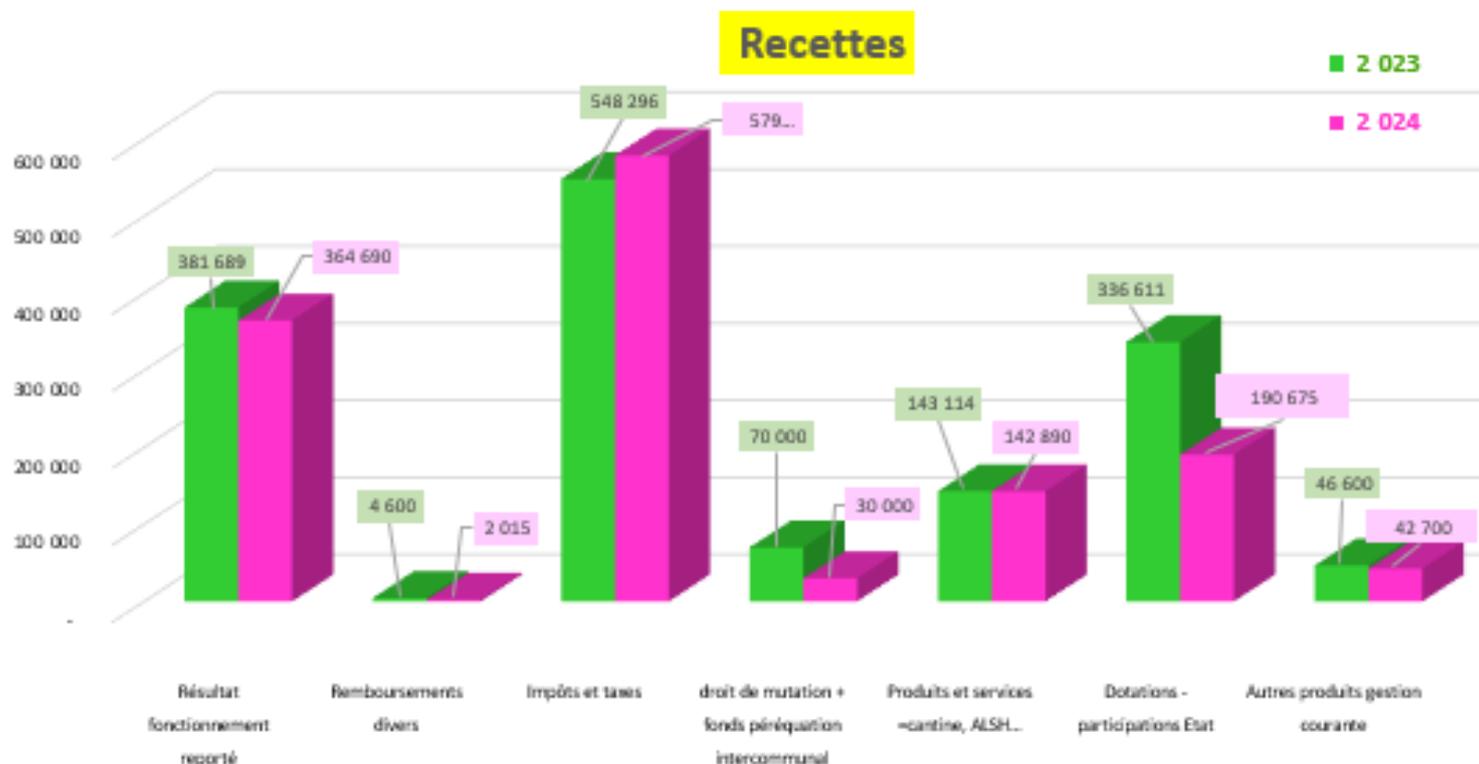
BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Pour cette année notre budget général s'élève à 1 351 994 € contre 1 530 910 € en 2023



Concernant les dépenses de fonctionnement, nous sommes contraints à travailler autant que faire se peut à budget constant, notamment les charges à caractère général (+1.2 %) et charges de personnel (+4.4 %). Dans une démarche prudentielle, nous avons maintenu notre réserve de 150 000 € pour les dépenses imprévues et le financement d'investissements futurs. Le virement à la section d'investissement est nettement moins élevé du fait d'une notification tardive des dotations et participations de l'Etat que nous n'avons pas pu prendre en compte au moment de l'établissement du budget.

En comparaison avec les autres communes de même population, nos charges de fonctionnement (compte administratif 2023) s'élèvent à 579 € par habitant contre 590 € au niveau régional et 637 au plan national.

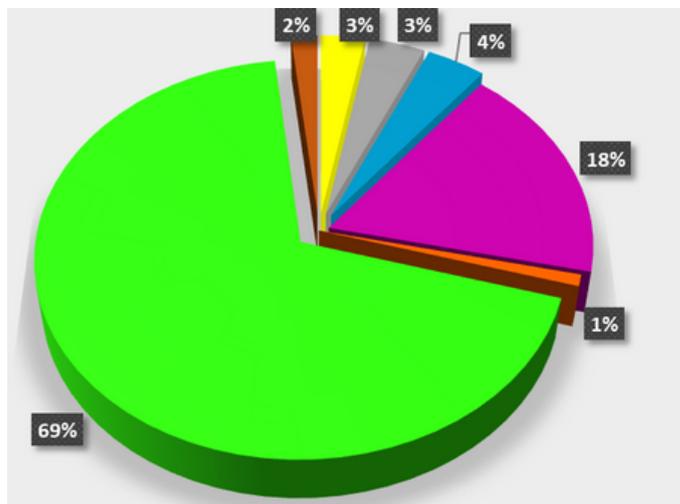


Du côté des recettes, nous avons une augmentation des recettes fiscales locales (taxes foncières bâties et non bâties de 5.6 % pour un montant de 30 728 €).

La baisse des dotations et participations de l'Etat est due aux notifications de certaines dotations après le budget soit 170 000 €.

BUDGET D'INVESTISSEMENT

Cette année le montant des investissements prévu s'élève à 1 838 783 € contre 2 368 827 € en 2023.

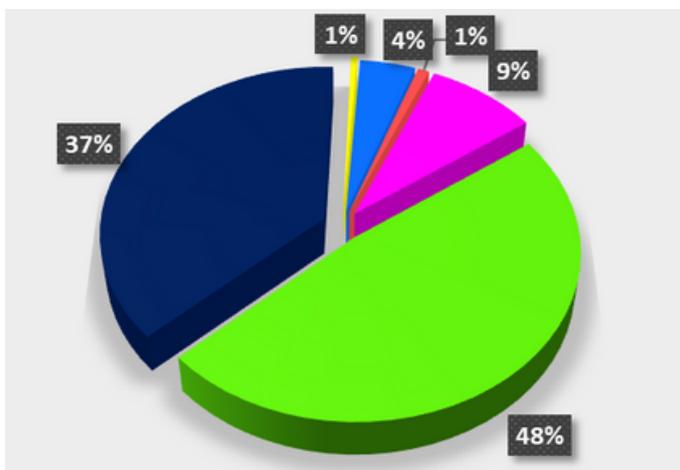


Dépenses d'investissement	1 838 783 €
Frais insertions Fonds divers Document d'urbanisme (2)	54 333 €
Déficit d'investissement reporté	68 714 €
Remboursement d'emprunts -part capital	73 000 €
Travaux église	328 637 €
Travaux autres bâtiments	17 068 €
Rénovation thermique groupe scolaire	1 264 365 €
Autres immobilisations corporelles (1)	32 666 €

(1)Autres immobilisations corporelles: Aménagement terrain 9 900.00 €, Alarme Mairie 3 825.00 €, Immeuble de rapport 6 788.00€ Matériel voirie 6 833.00 €, Matériel informatique mairie 2 151.00 €, Autres immobilisations corporelles 3 169.00 € = 32 666.00 €

(2) Frais insertions Fonds divers document d'urbanisme : Participation CDC PIG 1 503.00 €, Reversement taxe d'aménagement à la CDC 7 090.00 €,

Dépôt et cautionnement réservé aux locataires 2 000.00 €, Frais liés à la réalisation du document d'urbanisme 8 500.00 €, Frais étude Maison du temps libre + terrain à bosses 35 240.00 € = 54 333.00 €



Recettes d'investissement	2 176 994 €
Virement de la section de fonctionnement	95 169 €
Remboursement de TVA	19 606 €
Autofinancement (1)	190 437 €
Subventions d'investissement (2)	1 048 110 €
Emprunt (3)	812 800 €
Amortissements	10 872 €

(1) Il s'agit d'une affectation obligatoire pris sur l'excédent de fonctionnement pour financer obligatoirement le déficit d'investissement de l'année précédente et les restes à réaliser des travaux engagés.

(2) Les subventions d'investissement notifiées :

Ecole : DETR (Etat) 260 000 €, Fonds vert 244 180 €, Conseil Départemental = Fonds chaleur par l'ADEME 69 592 €, Conseil Régional = Rénovation exemplaire 200 000 €. Avec le Fonds Leader de 138 000 € qui sera notifié prochainement, le montant total des subventions s'élève à 911 772 € soit 80 %.

Maison du temps libre : Conseil Départemental 29 620 € (accompagnement assistance à Maîtrise d'ouvrage concernant la rénovation et l'extension de la salle du temps libre.

City stade : LEADER 10 000 €

Eglise : DETR (Etat) total notifié 88 000€ dont reste à recevoir 61 600 €, Conseil Régional 1ère tranche 98 919 € dont reste à percevoir 49 460 €, 2ème tranche 33 782 €, Conseil Départemental 89 876 € soit au total 310 677 € dont 173 118 € de reste à percevoir sur 2024.

(3) Il s'agit d'une part de l'emprunt à long terme souscrit auprès de la Caisse des dépôts au taux de 3.6 % pour la rénovation thermique du groupe scolaire et d'autre part des courts termes d'attente de subvention et l'avance de trésorerie pour la TVA reversée par l'Etat 2 ans après.

FINANCES COMMUNALES

BUDGET 2024

Cette année nous avons un plan d'investissement élevé du fait du cumul de 2 projets structurants :

- La rénovation thermique du groupe scolaire représentant 69 % de l'investissement total, les travaux se sont terminés en mai.
- La rénovation de l'église représentant 18 % est en cours d'achèvement.
- Travaux autres bâtiments : vestiaires foot WC ARBITRES 2 265 €, PMR 7 000 €, douches 6 747 €, stores salle MTL 1056 €.

Ce budget est proposé en suréquilibre du fait que nous avons autofinancé les 1ères dépenses en 2023. Nous récupérerons donc la trésorerie avancée en fin d'exercice 2024 soit 338 211 €.

Au niveau investissement, cet exercice 2024 est un budget de transition lié aux avances de trésorerie importantes pour le financement des travaux en attendant le versement des subventions et le remboursement de la TVA.

BUDGETS ANNEXES

MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES :

Les sections de fonctionnement et d'investissement s'élèvent respectivement à 23 408 € et 20 751 €. Les loyers de 400 € par mois versés par nos 3 assistantes maternelles et la production d'électricité d'un montant de 2 302 € permettent d'équilibrer ce budget annexe sans aucune participation financière de la commune.

Au niveau investissement, cette année nous prévoyons à l'extérieur, la pose d'une dalle avec un revêtement souple pour plus de sécurité et de propreté pour les enfants.

MULTICOMMERCES :

Ce budget multiservices regroupe "l'épicerie-bar, tabac, jeux, journaux". La section de fonctionnement s'équilibre à 41 259 € et en investissement à 33 970 €.

FISCALITÉ

Comme vous le savez, depuis la suppression de la taxe d'habitation pour la résidence principale, la commune ne perçoit plus que les taxes sur le foncier bâti et non bâti.

Pour 2024, les bases d'imposition (foncier bâti et non bâti), et taxe d'habitation (résidence secondaire) s'élèvent à 542 673 € en augmentation de 5,6 %. Cette augmentation est liée, d'une part, à la revalorisation des bases de 3,79 % décidée par l'Etat dans le cadre de la loi de finances, et d'autre part, aux constructions nouvelles.

En comparant les taux d'imposition des autres communes de la Communauté de Communes, Louplande est inférieure à la moyenne des 16 communes, qui, est pour le foncier bâti, de 43,15 %, Louplande à 42,53 %, pour le foncier non bâti des autres communes 38,71 %, et Louplande à 38,29 %.

Ainsi, Louplande, par ordre décroissant, se situe en 10ème position pour le foncier bâti et en 9ème position pour le foncier non bâti.

Dans l'objectif de maintenir notre capacité d'autofinancement, pour faire face aux investissements en cours et futurs, et au regard de son positionnement fiscal par rapport aux autres communes, le Conseil Municipal a décidé d'augmenter le taux d'imposition de 0.5%, ainsi les nouveaux taux d'imposition seront :

- Taxe foncière bâti : 42.74 % contre 42.53 % en 2023,
- Taxe foncière non bâti : 38.48 % contre 38.29 % en 2023,
- Taxe d'habitation (résidence secondaire) 14.78 % contre 14.71 % en 2023.

Le produit fiscal de cette augmentation de 0.5 % représente 2 667 € en plus.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Projets réalisés

- Une collecte de vêtements pour la Croix-Rouge
- La vente de bleuets
- La matinée citoyenne
- L'éco rando

Vente des bleuets : Nous nous sommes réunis le 8 mai au monument aux morts pour la commémoration où nous avons eu l'honneur de faire la vente des bleuets en passant avec notre boîte en métal pour en vendre un maximum et rapporter de l'argent pour les orphelins de guerre.

Matinée citoyenne : Le CMJ a participé à la matinée citoyenne qui s'est déroulée le 13 avril de 8h à 12h. Nous avons vidé, trié et rangé les livres de la cabane à livres. Nous avons également désherbé les carrés botaniques puis nous avons planté des fleurs et des aromates.

Eco rando : Nous avons organisé une éco rando qui a eu lieu le 8 juin. Le concept était de sensibiliser les habitants à la pollution en leur proposant un parcours d'environ 4 km pendant lequel nous ramassons les déchets vus par terre ainsi qu'en regardant les panneaux de sensibilisation que nous avons réalisés pour montrer l'impact qu'ont les déchets sur notre planète !

Collecte de vêtements : Le CMJ a collecté des vêtements chauds et des couvertures à destination des sans-abris. La Croix-rouge nous a remis un diplôme pour notre engagement. Merci pour tous les dons.



Eco randonnée



Matinée citoyenne

Projets futurs

L'espace anti-tabac : Cela consiste à ne plus fumer dans un lieu donné. Cet espace sera tout autour de l'école avec des panneaux instructifs. Le cendrier sera enlevé également.

La collecte de boîtes solidaires pour une association : Cela sert à donner des produits d'hygiène, petits vêtements et accessoires le tout mis dans des boîtes à chaussures. Nous travaillerons avec une association qui les distribuera aux personnes dans le besoin.

Journée d'initiation aux premiers secours : En cas de problème cardiaque et de santé chaque minute compte donc c'est important de connaître les premiers gestes. Cette initiation sera faite par un pompier de Louplande.

ACTUALITÉS

L'ÉCOLE EST FINIE



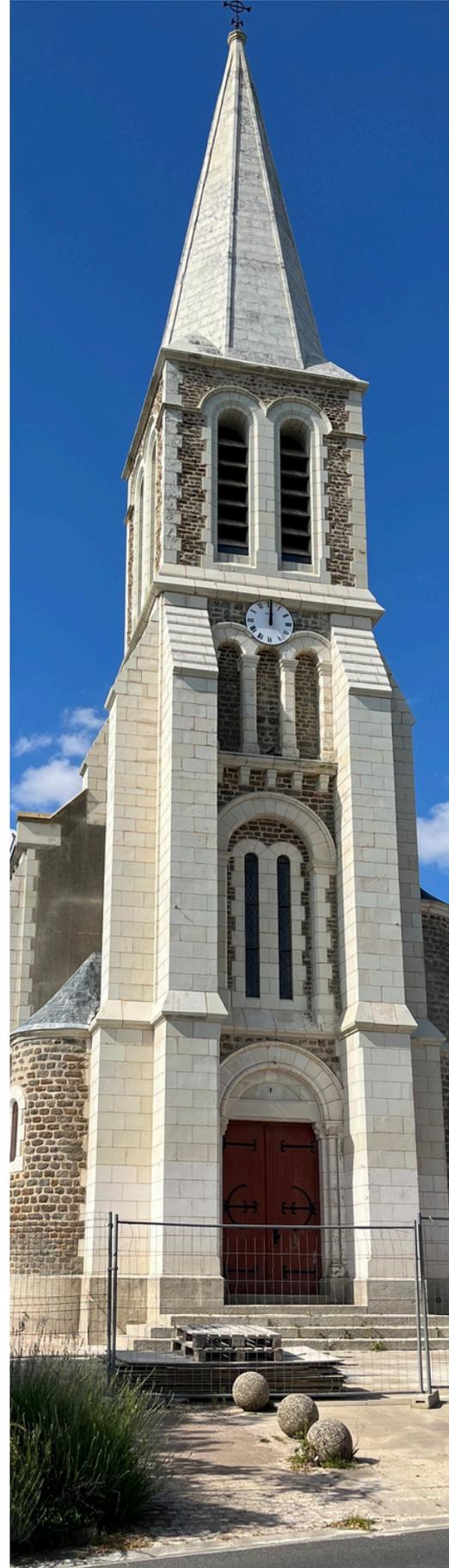
Changement des huisseries



Pose des éclairages LED



L'ÉGLISE PRESQUE...



SYNDICAT MIXTE SARTHE EST AVAL UNIFIÉ SMEAU

Le Syndicat Mixte Sarthe Est Aval Unifié est un établissement public qui anime et coordonne la gestion des milieux aquatiques sur 450 km linéaire de cours d'eau.

Son territoire se situe sur 9 bassins versants : la Bujerie, le Fessard, l'Orne Champenoise, le Préau, le Renom, le Rhonne, le Riboux (sur la commune de Malicorne-sur-Sarthe) le Roule- Crottes et la Vézanne.

Suivi des niveaux d'eau en période d'étiage* :

Cette année, le SMSEAU va mettre en place un suivi du niveau d'eau dans les cours d'eau à l'étiage.

Ce suivi aura comme objectifs principaux :

- De mieux connaître les cours d'eau du territoire
- D'adapter les futures actions du Syndicat à l'hydrologie rencontrée
- D'identifier les secteurs à enjeux particuliers (après plusieurs campagnes de suivi sur plusieurs années)

Ce suivi sera réalisé en interne par les Techniciens de rivières du Syndicat d'avril à octobre.

Les relevés seront réalisés sur des points de contrôles faciles d'accès. Toutefois, il est possible que vous rencontriez les véhicules du syndicat sur les bords de chemins, entrées de maison ou de champs.

Vous pouvez contacter le secrétariat du syndicat au 02.52.60.09.10 pour plus d'informations.

*Étiage : Période de l'année où les cours d'eau sont au plus bas de leur niveau voire en assec.

PRÉVENTION INCENDIE POUR LES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS

Les obligations légales de débroussaillage



AVANT



APRÈS

En tant que propriétaire vous avez l'obligation de débroussailler votre terrain et de le maintenir en état débroussaillé s'il est situé à moins de 200 mètres d'un bois ou d'une forêt.

Cette opération doit être réalisée autour de votre habitation sur une profondeur de 50 mètres.

Des contrôles peuvent être effectués par la mairie et aux abords des linéaires (emprises RTE/EDF, routes, voies ferrées..) par l'Etat.

L'information sur les obligations de débroussaillage est obligatoire en cas de vente (par le notaire) ou location (propriétaire) d'un bien.

LA VIE DE L'ÉCOLE

Un maraîcher Bio est venu rendre visite aux PS/MS, MS/GS et CE1-CE2 qui ont participé à un atelier de plantations.

Du CP au CM2, les élèves ont participé à la semaine Olympique et Paralympique pour s'essayer à différents ateliers sportifs. Le club de tennis est intervenu pour les initier.

Un spectacle interactif a été proposé aux élèves : de la Maternelle au CP sur le thème des dangers domestiques et du CE1 au CM2 sur le thème de l'environnement et de la gestion des déchets.

Toute l'école s'est parée des couleurs anglaises lors de l'English Day.



LOUPLANDE PASSE À LA TÉLÉVISION

Nous avons eu le plaisir de recevoir l'équipe de journalistes de la chaîne LMTV pour un reportage sur notre commune.

Vous pouvez revoir l'émission "Plus Belle ma Sarthe" en replay sur le site Youtube à l'adresse suivante :

<https://www.youtube.com/watch?v=AEooNyziy90>

LMtv

Sarthe

ACTUALITÉS

MATINÉE CITOYENNE DU 13 AVRIL 2024



CMJ



Jardinage



Nettoyage



Bricolage



Partage

MERCI A TOUS POUR VOTRE PARTICIPATION ET VOTRE BONNE HUMEUR !

CÉRÉMONIE DU 08 MAI



ASSOCIATIONS

ATTIRE D'L

L'association Attire d'L proposera deux rendez-vous pour cette fin d'année :

- Le 3 novembre, l'après-midi jeux de société
- Le 30 novembre, le marché de l'Avent

Une vente de livres au profit du Téléthon est à l'étude.



Pour 2025, un après-midi théâtre en début d'année et les Contes et Légendes de Bretagne au mois d'avril.

Concernant la bibliothèque, le renouvellement des livres auprès de Sarthe Lecture est prévu début juillet après une fermeture due aux travaux de rénovation énergétique.

Horaires d'ouverture de la bibliothèque :

Mercredi : 16h-18h30

Jeudi : 16h30-18 h

Vendredi : 16h30-18h

Samedi : 10h-12h30.

Téléphone de la bibliothèque :

02 43 88 87 59.

Site : en cours de mise à jour.

Email : bibliotheque-de-louplande@orange.fr

Coordonnées pour emprunter le matériel du Comité des fêtes :

David Rouger 06 51 59 44 47

FCPE

Nous sommes l'association des parents d'élèves de l'école Mozart de Louplande, rattachée à la FCPE de la Sarthe.

Animée par une volonté d'équité pour tous les élèves, notre équipe a 2 missions principales :

- Représenter les parents d'élèves au conseil d'école.
- Organiser des manifestations afin d'animer la commune, de créer du lien social avec les parents et de contribuer au financement des projets éducatifs scolaires des enseignants. En moyenne nous donnons 4 000 € par an à l'école.

Au cours de l'année scolaire 2023-2024, nous avons organisé les Olympiades, un spectacle de Noël, le carnaval de Louplande, un repas dansant, des ventes de brioches, sapins de Noël, plants, saucissons, et travaillé avec la mairie pour une opération de benne à papier à recycler.

Nos dernières manifestations de l'année 2024:

- 28 septembre : les Olympiades Mozart, une après-midi sportive et ludique pour les enfants de l'école et leurs parents.
- 23 novembre : journée loto avec une nouvelle formule : un loto pour les enfants dans l'après-midi et un loto pour les adultes dans la soirée.



ASSOCIATIONS

GÉNÉRATIONS MOUVEMENT

Généralions Mouvement Louplande compte plus d'une centaine de participants.

Sont organisés dans l'année :

- 4 concours de belote
- une journée Club avec plateau repas offert
- un repas dansant
- le repas de Noël
- une randonnée suivie d'un repas par trimestre. La dernière a eu lieu le 28 mai à Montval-sur-Loir avec la visite du Musée des Cafetières.

Prochaines activités :

- 10 septembre visite de l'usine Claas
- 11 octobre concours de belote
- 3 novembre repas dansant «Poule au Pot»
- 15 novembre concours de belote
- 20 novembre sortie Cabaret avec repas.

Rappelons que les jeux de cartes ont lieu les 1er et 3ème mardis et les randonnées les 2ème et 4ème mardis de chaque mois.

Michel Vovard Président 02 43 88 54 19.

GYM VOLONTAIRE

NOUVEAU : L'Association de Gymnastique de Louplande informe mettre en place un 2ème cours de pilates à la rentrée de septembre 2024.

Ce cours aura lieu le lundi matin :
10h30-11h30 salle du temps libre

Aucun changement pour les autres cours à savoir :

Mercredi : cours pilates 18h45-19h45

Jeudi : cours bien-être 10h45-11h45

Jeudi : cours adultes (tonic) 19h30-20h30

Reprise des cours le lundi 16 Septembre 2024

Afin de garder la forme et la santé en cette année olympique, venez nous rejoindre aux différents cours de qualité et encadrés par des animateurs formés.

Email : gymnastiquevolontaire72@laposte.net
Tél 06 08 86 32 23



FOOTBALL CLUB

La saison 2023/2024 va bientôt s'achever, voici les classements des équipes.

Equipe A : 6ème/12

Equipe B : 11ème/11

Vétérans : 7ème/8

Foot à 7 : 8ème/ 9

Des catégories U12 aux U18, les jeunes jouent avec le bocage manceau. Nous recherchons des joueuses (12 à 18 ans) pour compléter nos équipes pour la saison prochaine.

Foot animation (U7 aux U11) joue pour le secteur Sarthe Ouest. L'école de foot est dirigée par Emmanuel FIEVRE :

Tél : 06 16 59 28 12

La reprise à la rentrée est prévue mercredi 28 août.

Manifestations prévues pour le deuxième semestre 2024 :

Concours de pétanque samedi 21 septembre 13h30

Repas dansant samedi 02 novembre 20h00



Merci à tous les bénévoles pour leur participation à la réussite de la soirée des 50 ans du Football club de Louplande.

TENNIS CLUB

Les inscriptions à l'école de tennis auront lieu le samedi 7 septembre de 10h à 12h00. 1 cours d'essai gratuit à partir de 6 ans.



Tarifs :

- Pack simple inclus licence gobelets TCL cours collectifs avec un professeur. Jusqu'à 12 ans inclus 120 euros. A partir de 13 ans 135 euros.
- Pack partage inclus licence gobelets TCL cours collectifs avec un professeur et accès au terrain sous réservation. Jusqu'à 12 ans 140 euros. A partir de 13 ans 155 euros.

Le TCL propose aussi des cours adultes : Tarif : 105 euros inclus licence gobelets avec professeur et accès au terrain sous réservation.

Pack loisirs inclus licence gobelet TCL + accès au cours sous réservation. Adhésion annuelle 65€.

Les cours seront le mercredi pour les primaires et le samedi pour les collégiens et lycéens.

Les cours débiteront la semaine 38.

CALENDRIER

JUILLET

Dimanche 21 juillet

Festival d'arts de la rue - La Belle Virée (gratuit)
Feu d'artifice - Mairie



AOÛT

Samedi 24

Concours de boules - Boule louplandaise

Dimanche 25

Challenge Bernard Bruneau - Football club

Vendredi 30

Assemblée générale - Football club

SEPTEMBRE

Dimanche 01

Concours de boules - Boule louplandaise

Vendredi 13

Assemblée générale - FCPE

Samedi 21

Concours de pétanque - Football club

Samedi 28

Olympiades - FCPE

OCTOBRE

Vendredi 11

Concours de belote - Générations mouvement

Samedi 12

Open bar Karaoké dancing - Tennis club

NOVEMBRE

Samedi 02

Repas dansant - Football club

Dimanche 03

Après-midi jeux - Attire D'L
Repas dansant "Poule au pot" - Générations M.

Vendredi 15

Concours de belote - Générations mouvement

Du Samedi 16 au Dimanche 17

Bourse aux jouets - Tennis club

Samedi 23

Loto - FCPE

Samedi 30

Marché de l'Avent - Attire D'L

DÉCEMBRE

Dimanche 01

Loto - Comité des fêtes

Samedi 07

Repas dansant - Générations mouvement

Dimanche 08

Repas de Noël - Générations mouvement

Samedi 14

Fête de Noël - FCPE

INFORMATIONS PRATIQUES

AGENCE POSTALE

Calendrier des ouvertures 2ème semestre 2024

Semaines paires : lundi, mardi, jeudi, vendredi 8h30/12h00, mercredi 8h30-12h00 et 15h00-18h30.

Semaines impaires : Du lundi au samedi : 8h30-12h00.

Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
1 L	27 J	1 J	1 D	1 M	2 M	3 M	4 M	5 V	FERMÉ	1 D	
2 M	2 V	2 S	2 L	3 M	3 M	3 M	3 J	3 D	FERMÉ	2 L	49
3 M	3 S	3 M	3 M	4 M	4 M	4 M	4 V	4 L		4 M	
4 J	4 D	4 M	4 M	5 S	5 J	5 S	5 S	5 M	45	5 J	
5 V	5 L	5 L	5 J	6 V	6 V	6 D	6 D	6 M		6 V	
6 S	6 M	6 M	6 V	7 D	7 M	7 S	7 L	7 J	41	7 S	
7 D	7 M	7 S	7 L	8 M	8 M	8 M	8 M	8 V		8 D	
8 L	28 J	8 J	8 D	9 M	9 M	9 M	9 M	9 S		9 L	50
9 M	9 V	9 S	9 L	10 M	10 M	10 M	10 J	10 D		10 M	
10 M	10 S	FERMÉ	10 M	11 M	11 M	11 M	11 V	11 D		11 M	
11 J	11 D	11 M	11 M	12 V	12 V	12 D	12 S	12 M	46	12 J	
12 V	12 L	12 L	12 J	13 M	13 M	13 M	13 D	13 M		13 V	
13 S	FERMÉ	13 M	13 V	14 M	14 M	14 M	14 L	14 J	42	14 S	FERMÉ
14 D	14 M	14 M	14 S	15 M	15 M	15 M	15 M	15 V		15 D	
15 L	FERMÉ	15 J	15 D	16 M	16 M	16 M	16 M	16 S	FERMÉ	16 L	51
16 M	16 V	16 L	16 L	17 M	17 M	17 M	17 J	17 D		17 M	
17 M	FERMÉ	17 S	17 M	18 M	18 M	18 M	18 V	18 L	47	18 M	
18 J	18 D	18 M	18 M	19 M	19 M	19 M	19 S	19 M	FERMÉ	19 J	
19 V	19 L	19 J	19 J	20 M	20 M	20 M	20 D	20 M		20 V	
20 S	20 M	20 M	20 V	21 M	21 M	21 M	21 L	21 J	43	21 S	
21 D	21 M	21 S	21 S	22 M	22 M	22 M	22 M	22 V		22 D	
22 L	FERMÉ	22 J	22 D	23 M	23 M	23 M	23 S	23 M		23 L	52
23 M	23 L	23 L	23 L	24 M	24 M	24 M	24 D	24 D		24 M	
24 M	FERMÉ	24 S	24 M	25 M	25 M	25 M	25 V	25 L	48	25 M	
25 J	25 D	25 M	25 M	26 M	26 M	26 M	26 S	26 M		26 J	
26 V	FERMÉ	26 L	26 J	27 M	27 M	27 M	27 M	27 M		27 V	
27 S	FERMÉ	27 M	27 V	28 M	28 M	28 M	28 L	28 J	44	28 S	FERMÉ
28 D	28 M	28 M	28 S	29 M	29 M	29 M	29 M	29 V		29 D	
29 L	31 J	29 J	29 D	30 M	30 M	30 M	30 S	30 S	FERMÉ	30 L	1
30 M	30 V	30 V	30 L	31 J	31 J	31 J	31 J	31 M		31 M	
31 M	31 S	31 S									

MAIRIE

ÉTÉ 2024

Ouverture aux horaires habituels, sauf du 12 au 16 août :

La mairie sera ouverte:

- Lundi 12 août 2024 de 9h à 12h
- Mercredi 14 août 2024 de 9h à 12h

Les permanences des vendredis 23 et 30 août 2024 de 16h45 à 19h ne seront pas assurées.

ETAT CIVIL

MARIAGES :

Nous adressons toutes nos félicitations aux familles de :

Madame GRENN Héloïse et Monsieur ALLEGRO Samuel, mariés le 4 mai 2024

Madame CLOUD Coraline et Monsieur LABORDE Alexandre, mariés le 22 juin 2024

Madame LETESSIER Ludivine et Monsieur CORMIER Kevin, mariés le 22 juin 2024

NAISSANCES :

Nous adressons toutes nos félicitations aux heureux parents de :

Elina BERGÉ
née le 18 février 2024

Léon CHEVALIER
né le 21 mars 2024

Ayden CORMIER
né le 4 avril 2024

Ava CORMIER
née le 4 avril 2024

Louise BOUVIER
née le 1er mai 2024

Thomas TROUVÉ
né le 4 juin 2024

DERNIÈRE INFO :

Pour des raisons d'organisation le comité des fêtes annule la fête du village le samedi 7 septembre 2024.

BIEN VIVRE ENSEMBLE

Les propriétaires de nos amis à quatre pattes sont tenus de ramasser les déjections canines sur l'espace public (trottoirs, espaces verts, jeux publics...) et cela, par mesure d'hygiène. Et notamment autour de l'école. Selon l'article 531-2 du Code pénal cette infraction est passible d'une contravention de deuxième classe, soit 35 € mais sur arrêté municipal, la commune est libre de fixer l'amende qu'elle souhaite...

MOUSTIQUES TIGRE



Comment empêcher le moustique tigre de s'installer près de chez vous ?

- ELIMINER LES EAUX STAGNANTES => GÎTES LARVAIRES



VIDEZ

toutes les semaines, tous les objets pouvant contenir de l'eau



COUVREZ

les réserves et contenants d'eau par un couvercle ou une moustiquaire

ASTUCES ANTI MOUSTIQUE

- + Après chaque pluie, et au moins une fois par semaine, faire la chasse aux récipients contenant de l'eau
- + Une gouttière qui s'écoule correctement, c'est un lieu de ponte en moins pour les femelles
- + Éliminer les déchets verts limite les lieux de repos des moustiques
- + Du sable dans les coupelles permet de maintenir l'humidité au pied des plantes sans stocker d'eau
- + La biodiversité favorise le développement des prédateurs naturels du moustique tigre
- + L'installation d'une pompe ou une fontaine dans la marre permet d'éviter la stagnation de l'eau

NOUVEAUX ARRIVANTS

RESTAURANT



Horaires d'ouverture :

Lundi et Mardi
7h00 à 16h00
Du Mercredi au Vendredi
7h00 à 16h00
17h30 à 20h00

PROTHÉSIE ONGULAIRE



☎ 02 43 23 64 24

f Le V&P Louplande Bar-Restaurant-Traiteur

☎ 06 63 25 65 25

f LNbeauty72

📷 Inbeauty72_



Généralions Mouvement - Concours de cartes



**Football Club
Remise de médaille à Olivier Mussard
par le Président du District de la Sarthe**



CMJ - Collecte pour la Croix Rouge



Matinée citoyenne



Vide grenier



40 ans du Tennis Club